

## Communication de l'AFSCA

**Produit : « HEKS'NKAAS® » (fromage frais aux fines herbes)**

Problématique : teneur trop élevée en résidus d'un produit phytopharmaceutique (oxyde d'éthylène) dans un additif alimentaire.

L'AFSCA procède aujourd'hui au rappel consommateurs du produit HEKS'NKAAS®.

Ce rappel fait suite à une notification via le système RASFF (système d'alerte rapide européen Food et Feed) concernant une teneur trop élevée en résidus d'un produit phytopharmaceutique (oxyde d'éthylène) dans un additif alimentaire

Il a donc été décidé de retirer ce produit de la vente et de le rappeler auprès des consommateurs.

L'AFSCA demande de ne pas consommer ce produit et de le ramener au point de vente dans lequel il a été acheté.

### Description du produit:



HEKS'NKAAS® Fromage frais Original 200 g

Dates de péremption du 28/07/21 au 13/08/21

**Ce produit a été vendu via différents points de vente.**

**Pour toute information complémentaire**, vous pouvez prendre contact avec le point de contact de l'AFSCA pour les consommateurs : **0800/13.550** ou [pointdecontact@afsca.be](mailto:pointdecontact@afsca.be).